



ENSEMBLE

POUR UNE RÉUNION SOCIALE ET SOLIDAIRE

LA LETTRE MENSUELLE DE LA
CHAMBRE RÉGIONALE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE DE LA RÉUNION

VIE DU MOUVEMENT

☞ Une réunion du Conseil d'Administration de la CRES est prévue le 17 février 2004. A l'ordre du jour :

- bilan de l'année 2003,
- validation des comptes.

L'OFFICE CENTRAL DE LA COOPÉRATION À L'ÉCOLE (OCCE) ORGANISE LA PREMIÈRE SEMAINE DE LA COOPÉRATION

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE



Fédération reconnue d'utilité publique, l'OCCE est implantée à la Réunion depuis 1951, et représente aujourd'hui :

- 520 coopératives ;
- 92 000 adhérents ;
- 550 bénévoles...

Les principes de son action sont posés dans la Charte de la Coopération à l'École prônant le développement de la personne et du citoyen au sein de l'école. Les coopératives scolaires sont des « sociétés d'élèves, gérées par eux-mêmes, avec l'aide des adultes ». Elles éduquent les mineurs à la vie associative et ont au cœur de leur fonctionnement, les principes clés de l'organisation coopérative : participation de chacun, solidarité, démocratie...

L'OCCE regroupe les coopératives scolaires et les foyers coopératifs, implantés de la maternelle au lycée, et assure la promotion de ce mode de fonctionnement en tant que « méthode active d'éducation morale, civique et intellectuelle ». Pour cela, la structure organise de nombreuses activités, à travers des stages, des classes de découverte ou des rassemblements de jeunes coopérateurs, par exemple le Trophée Eugène DAYOT, qui récompense les journalistes en herbe.

En juin 2004, l'OCCE organisera dans l'île, en partenariat avec le Groupement National de la Coopération (GNC), la Première Semaine de la



À la Réunion, l'OCCE compte 92 000 adhérents de l'école maternelle au lycée.

Coopération, axée autour du thème suivant : « Promouvoir la coopération à l'école et hors de l'école ».

Les objectifs de cette manifestation visent à la fois l'amélioration de l'engagement des élèves, le développement de la coopération dans les apprentissages, et la présentation de la coopération économique, ses activités et ses valeurs aux élèves, enseignants et citoyens.

Ainsi, un livret pédagogique a été élaboré par la fédération, des projets coopératifs seront organisés, des reportages, des visites sur le terrain, des rencontres, etc...

Contact : M. André LATCHOUMANE,
Président

Office Central de la Coopération à l'École

3 bis, rue Rontaunay, BP 495
97469 SAINT-DENIS CEDEX

Tél. : 0262.21.54.50.
Fax : 0262.41.27.79.
Courriel : ad974@occe.net

**RENSEIGNEMENTS
ET
ADHÉSIONS**



02/62/21/50/60





LE COIN DU NET

<http://www.auxilia.asso.fr>

Une association qui contribue au développement durable des territoires.

<http://www.cemea.asso.fr/reunion/index.htm>

Le site des CEMEA de la Réunion.

<http://www.odas.net/>

L'observatoire national de l'action sociale décentralisée

CHAMBRE RÉGIONALE
DE
L'ÉCONOMIE SOCIALE
DE
LA RÉUNION

c/o Maison de l'Economie Sociale
30 bis, rue de La Source
97400 SAINT-DENIS

Téléphone
02 62 21 50 60

Télécopie
02 62 21 50 61

Messagerie
contact@cres-reunion.com

Avec la participation de :



Compétence au sein d'une association pour engager une procédure de licenciement

En l'absence de disposition spécifique des statuts, le Président d'une association peut engager une procédure de licenciement. La Cour de Cassation a donc cassé l'arrêt de la Cour d'Appel d'Aix en Provence, en jugeant que lorsque les statuts d'une association disposent que son Président en est le représentant légal auprès des tiers pour tous les actes de la vie sociale, et à défaut d'une disposition spécifique des statuts attribuant cette compétence à un autre organe de l'association, il entre dans les attributions de son Président de mettre en oeuvre la procédure de licenciement d'un salarié.

Source : Cour de Cassation, chambre sociale, 25/11/2003, n° de pourvoi : 01-42111.

FORMATION DES ACTEURS : UNIFORMATION S'IMPLANTE À LA RÉUNION



Le 10 novembre 2003, des dirigeants nationaux d'UNIFORMATION ont fait le déplacement, pour concrétiser leur partenariat avec l'Association Régionale de Gestion de la Formation Professionnelle (ARGFP).

Suite à deux années d'études menées en partenariat avec l'ARGFP et la DTEFP sur les emplois et les qualifications des organismes de l'Economie Sociale et Solidaire à la Réunion, la nécessité d'accompagner et de structurer les diverses activités propres à ce secteur est mise en évidence.

L'ARGFP est aujourd'hui officiellement mandatée afin d'assurer localement les missions d'UNIFORMATION à savoir :

- Collecter et gérer, dès le 1^{er} janvier 2004, au titre de l'année 2003, l'ensemble des contributions des entreprises relevant du champ d'UNIFORMATION au développement de la formation professionnelle continue ;
- Informer et promouvoir, auprès des partenaires institutionnels locaux, la politique de formation des branches ;
- Informer les entreprises du secteur sur la politique de formation mise en œuvre par UNIFORMATION ;
- Conseiller les entreprises : aide à l'analyse des besoins de formation, ingénierie de formation, aide à l'élaboration du plan de formation, recherche de co-financements locaux et nationaux, identification de l'offre de formation spécialisée ;
- Informer, conseiller et accompagner les salariés dans le cadre du CIF et de la VAE ;
- Contribuer à la structuration de l'offre locale de formation du secteur.

La signature prochaine d'une convention « de professionnalisation des animateurs de loisirs d'adoles-

cents », conclue avec la DRDJS, le Conseil Régional et le Fonds Social Européen, pour l'accompagnement des animateurs professionnels, devrait permettre le développement des politiques éducatives territoriales : action en faveur des publics d'adolescents et de préadolescents par le biais de la formation et du recours à la Validation des Acquis de l'Expérience.



Qui est UNIFORMATION ?

UNIFORMATION est l'Organisme Paritaire Collecteur Agréé des entreprises de l'Economie Sociale.

Créé en 1972 par accord-cadre, il est habilité à collecter et gérer l'ensemble des contributions des entreprises de l'Economie sociale au développement de la formation professionnelle continue.

Il rassemble 26 800 entreprises adhérentes, représentant plus de 460 000 salariés et collecte 124 millions d'euros par an pour financer près de 11 millions d'heures de formation, au bénéfice de 129 000 stagiaires.

Conseiller : M. Pierre GRENIER

Association Régionale de Gestion de la Formation Professionnelle

97, rue de la République, Résidence le Vieux Moulin BP 354
97467 SAINT-DENIS CEDEX

Tél. : 0262.90.23.45.

Fax : 0262.41.35.32.

Courriel : p.grenier@argfp.org